

Comparaison CIP<=> autres types de relations Rotariennes internationales

Chers directeurs du Rotary international, Chers gouverneurs, gouverneurs élus et past gouverneurs, chers amis Rotariens.

C'est pour moi un grand plaisir de vous faire partager mon enthousiasme vis-à-vis du concept de comité inter pays et de vous expliquer pourquoi j'espère un fort développement des CIP entre la France et l'Amérique du Nord, plus particulièrement avec le Canada et les États-Unis.

Mon temps de parole étant limité j'aborde de suite le thème de cette première intervention à savoir « la comparaison entre le CIP et les autres types de relations Rotariennes internationales »

Et tout d'abord [pourquoi faire cette comparaison ?](#)

Pour 3 raisons :

-d'une part ce concept est mal connu par beaucoup de Rotariens , qu'ils soient français ou américains ,

-d'autre part j'ai ressenti chez des présidents de club une Crainte de double emploi avec d'autres types de relations Rotariennes internationales, qui se traduisent par des questions du style *faudra-t-il que j'abandonne mes relations avec mon club contact ?

*ou le lancement d'un CIP exige-t-il de réaliser de nouvelles actions d'intérêt public mondial ?

-enfin j'ai ressenti l'appréhension d'un gouverneur à l'égard du coût du lancement et du soutien d'un CIP.

Je vais donc vous présenter une brève comparaison entre le comité inter pays et trois autres modes d'action Rotarienne internationale qui s'en rapprochent le plus⁽¹⁾ :
l'amicale du Rotary, l'échange amical du Rotary, et le club contact.

Cette comparaison entre ces quatre institutions se fera selon quatre critères : leur mission, le formalisme de leur création et de leur organisation, leurs actions, et les coûts qu'ils entraînent ainsi que leur mode de financement.

D'ores et déjà, je puis vous dire que la conclusion est que le CIP est la forme la plus développée des relations Rotariennes internationales, et qu'elle ne fait pas de double emploi avec les trois autres formes évoquées précédemment

Il faut d'abord souligner une similitude : c'est qu'elles ont toutes comme objectif de favoriser la compréhension mutuelle entre les peuples et la paix en renforçant les liens amicaux entre les Rotariens.

Abordons maintenant une brève analyse de chacun de ces concepts.

L'amicale du Rotary (connue autrefois sous l'appellation d'amicale professionnelle et de loisirs), a pour **mission** de « susciter des rassemblements de Rotariens motivés par un loisir ou un domaine professionnel commun (voire même un intérêt pour certaines questions médicales ou sanitaires ») : c'est le simple **partage d'une passion**.

Elle est relativement **réglementée** par le manuel de procédure. Il s'agit en effet d'une entité juridique (une association) :

-qui requiert l'aval des gouverneurs d'au moins trois districts de trois pays différents,

-et qui doit avoir un président (élu pour deux ans minimum trois ans maximum), et deux dirigeants,

Ses **actions principales** sont la diffusion d'un bulletin d'information, et l'organisation d'expositions en particulier lors des conventions du Rotary international.

Enfin **les coûts** correspondant sont couverts par les cotisations des membres de l'amicale, éventuellement complétés par une contribution d'un ou plusieurs districts fondateurs

L'amicale du Rotary est donc le simple partage d'une passion, impliquant une structure durable et réglementée

L'échange amical du Rotary, a pour **mission** de « permettre aux Rotariens de 2 pays différents de séjourner les uns chez les autres ».

Il s'organise spontanément, sans **formalisme** particulier, sans déclaration officielle préalable, et sans structure : il s'agit d'une simple initiative au niveau d'un club avec plusieurs clubs étrangers, ou au niveau d'un district avec un district étranger .Il ne requiert pas de structure durable.

Ses **actions** se limitent aux visites dans les pays étrangers et à l'accueil réciproque, et leurs **coûts** sont couverts par les Rotariens qui y participent.

L'échange amical du Rotary est donc une simple visite avec réciprocité, mais non durable et sans perspective d'action commune, et en principe sans coûts pour les clubs ni les districts.

Le **club contact** n'a pas de **mission** définie dans le manuel de procédure mais celle-ci est d'**inciter les Rotariens de 2 clubs de pays différents à se connaître et se rendre visite, pour éventuellement s'associer dans une Action d'intérêt public mondiale(AIPM).**

Il s'agit d'une initiative entre 2 clubs nécessitant **peu de formalisme** : seulement une déclaration à leurs 2 gouverneurs, et une insertion dans les annuaires nationaux du Rotary.

Il n'y a pas **d'action** d'obligatoire autre qu'un contact annuel pour mieux se connaître . Quelquefois une action d'intérêt public est montée avec un club contact d'un autre pays

À noter que le contact annuel peut très vite apparaître comme une contrainte lourde pour un petit club dans le cas d'une relation Europe Amérique du Nord, en raison de la distance (source de coûts et de fatigue) et de la différence de langage (peu de personnes parlant l'américain et réciproquement). Mais ce problème s'efface au niveau du comité inter pays qui raisonne au niveau de tous les clubs d'un ou plusieurs districts.

Les **coûts** sont occasionnés par les déplacements lors des visites, et par la réception en retour. Leur financement est partagé entre le club et ses membres (qui prennent en charge tout ou partie de leurs déplacements et l'hébergement en retour)

Le club contact est donc **une relation durable de club à club, visant si possible à une action commune, et dont les coûts sont souvent partagés entre le club et les participants aux visites à l'étranger**

Qu'en est-il du comité inter pays, maintenant ?

1. La **mission** du **CIP** est large et clairement définie par le manuel de procédure. Elle consiste à «encourager les Rotariens de pays différents à se rendre visite et d'inciter les clubs et les districts à s'associer avec leurs homologues de pays étrangers pour entreprendre des AIPM. . Il s'agit de favoriser les échanges amicaux, individuels ou en groupe, les jumelages, les parrainages ou les contacts de club à club, en apportant si besoin est une information ou une formation aux Rotariens . C'est une **mission durable d'ambassadeur et de coordinateur, avec promotion d'actions communes au niveau des clubs et districts participants** (et non d'actions personnelles directes).

La mission du CIP se distingue donc clairement de celles des trois autres démarches : elle est à la fois beaucoup plus large, et moins directement opérationnelle.

2. Le **formalisme** de création et de gestion d'un comité inter pays est assez substantiel :

*il nécessite l'accord du gouverneur de chacun des districts fondateurs des deux pays différents

*il doit être déclaré aux 2 coordinateurs nationaux et au coordinateur de zone

*il requiert une entité juridique (section locale = association) dans chaque pays

entité dont les membres sont des individus, des clubs, des districts

avec leur conseil d'administration, leur assemblée générale commune

(dans un lieu alterné)

il donne lieu à la remise officielle d'une charte=> **le CIP est la réunion informelle des deux sections, matérialisée par cette charte**

Donc le CIP est une entité *qui exige l'implication des district fondateurs , une reconnaissance officielle par les coordinateurs nationaux, et une structure juridique durable dans les deux pays ,

***et qui prolonge de façon structurée et durable l'existence et les relations de plusieurs clubs contact de deux pays différents.**

C'est la formule la plus évoluée sous l'angle de l'organisation et de ses structures

3. Que dire maintenant des **actions** qu'entreprend un CIP ?

Il organise une visite à l'occasion de l'assemblée générale

Il réalise la synthèse des actions des clubs membres, et fait la promotion des actions considérées comme nécessaires, et aide en particulier les jeunes générations en favorisant des rencontres culturelles, de loisirs et professionnelles

Il aide à la création de clubs contact.

C'est enfin, grâce à sa vision globale, un **révéléateur des grandes évolutions des relations entre clubs contact de deux pays** évoquées par Serge Gouteyron, à savoir les priorités successives données historiquement à la recherche de la paix, à l'action humanitaire, à l'éducatif, et à l'initiation au Rotary.

C'est donc dans ce domaine à la fois **une entité qui prolonge de façon structurée et durable l'existence et les relations de plusieurs clubs contact de deux pays différents et qui peut leur servir de pilote.**

C'est à ce niveau également que l'on conçoit une différence importante d'action selon que les deux pays membres sont de **niveaux de développement** très différents (cas dans lequel l'un aide au financement d'actions au bénéfice de l'autre) ou qu'ils sont tous les deux d'un niveau de développement voisin et avancé (auquel cas leur souci commun sera beaucoup plus de faciliter des échanges de jeunes non pris en charge par le Rotary international - par exemple recherche de stages en entreprise pour des étudiants - et de mieux se comprendre dans les

grandes évolutions de la société mondiale et de son environnement économique et géopolitique.

4. Le CIP, bien que plus structuré, peut également avoir des **coûts modestes** se limitant à :
ceux de la constitution de la section nationale
quelques frais de correspondance (limités grâce à l'usage des e-mail)
la location d'une salle pour les réunions périodiques de coordination et l'assemblée annuelle

 dans la mesure : * où sont supportés au niveau individuel les repas pris à l'occasion des réunions, ainsi que le coût du déplacement à l'étranger pour l'assemblée annuelle, *et où un éventuel bulletin d'information peut être mis en page par l'un des membres.

L'expérience montre en France qu'un comité inter pays peut se constituer avec les cotisations annuelles ci-après :

-12 à 15 U. S. dollars par Rotarien membre

-40 à 60 U. S. dollars par club membre

-180 à 200 U. S. dollars par district membre

-et éventuellement un supplément forfaitaire annuel de soutien (300 à 500 U. S. dollars) par le district fondateur.

En conclusion vous voyez

***que le comité inter pays est une nouvelle dimension des relations internationales qui mérite dans le monde entier une place comparable à celle qu'il a trouvée en Europe.**

***et que l'un des domaines privilégiés de son développement se situe avec des districts de Rotariens de l'Amérique du Nord**

Merci

Robert HELINE

(1) Les autres modes de relations internationales au sein du Rotary International ne sont évidemment pas ignorées, telles que séjours d'étudiants, RYLA, Rencontres internationales de jeunes, volontaires du Rotary, ...etc. Mais j'ai choisi les 3 formes qui présentent certains caractères proches du CIP et, à ce titre, doivent en être clairement distinguées.